

La Gazette du Nord

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

VOL. 28 — No 15

VAL D'OR, QUEBEC, VENDREDI, MARS 7, 1947

— Cinq sous le numéro

ACTIVITES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL D'OR



Photographie de M. F. Johnston, président du Bell Telephone, alors qu'il félicitait M. Alfred Paradis président de la Compagnie de Téléphone Harricana-Gatineau, à l'occasion de l'inauguration du service direct Montréal-Val d'Or.



L'Honorable Hector Authier, vice-président de la Compagnie de Téléphone Harricana-Gatineau, conversant avec M. Jean Beauchemin, administrateur de la Compagnie, lors de l'inauguration du nouveau service.



M. J. H. Brace, président du Board of Trade de Montréal, au moment où il parlait à Me Lucien Tourigny, président de la Chambre de Commerce de Val d'Or, lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau service téléphonique.

PARACHEVEMENT DE LA ROUTE CADILLAC-PREISSAC

Le 25 février dernier, MM. N. Thériault et L. Fortin, de Preissac, ainsi que MM. Gérard Bégin et J. W. Sabourin, de Cadillac, se rendaient à Québec, demander au Gouvernement Provincial de parachever le chemin Cadillac-Preissac cette année.

Le 26 février, ils rencontrèrent MM. P. E. Boutin, Secrétaire du Ministère de la Colonisation, Paul Vincent, Ingénieur en chef du même Ministère, et M. Pelletier, officier du Ministère qui, après les exposés présentés par les délégués, consentirent à ce que leur Ministère payent la moitié du coût de parachevement.

Dans l'après-midi, la délégation se rendit au Ministère des Mines, où ils eurent une entrevue avec Mons. O. A. Dufresne, sous-ministre de ce département, et quand il leur fut expliqué que le ministère de la Colonisation paierait 50% du coût de ce chemin, le Ministère des Mines consentit à payer la balance, et les délégués furent assurés que l'ingénieur du Ministère des Mines, M. Lacasse, dans la région concernée, recevait instructions de préparer un estimé du coût des travaux dès que la saison le permettrait, pour être soumis aux deux départements concernés, afin que les travaux puissent se faire aussitôt que possible.

Les délégués étaient accompagnés de Me Jacques Miquelon, avocat de Maric, Qué.

MORT ACCIDENTELLE DE M. A. Fiset

Monsieur Auguste Fiset âgé de 27 ans, marié et père de deux enfants a perdu la vie de façon accidentelle alors qu'il était à réparer une voiture.

Monsieur Fiset se trouvait sous le char au moment où le cric qui tenait la voiture en suspension glissa; il eut la poitrine écrasée sous le poids de cette masse.

Mandé d'urgence, le docteur Paul T. Hington prodigua les premiers soins au blessé et pratiqua la respiration artificielle pendant plus d'une heure mais la mort avait fait son oeuvre.

M. Fiset demeurait à Val d'Or et il était forgeron à l'emploi de la Shawkey Gold Mines Ltd.

La dépouille mortelle repose en chapelle ardente aux salons funéraires Marcoux et les funérailles auront lieu samedi le 8 mars à 9 heures en l'église de St-Sauveur-les-Mines.

A la famille éplorée, la Gazette du Nord présente le témoignage de ses vives sympathies.

LE PREMIER CITOYEN DE VAL SENNEVILLE EST PORTE EN TERRE

M. Emile Lauzon, maître de poste, et premier colon de Val Senneville est décédé, le 16 février dernier à l'âge de 52 ans. En plus d'être le premier colon de l'endroit, il fut le premier citoyen à être enterré dans le cimetière de l'endroit.

Il laisse pour le pleurer outre sa femme, cinq enfants.

REALISATIONS EN 1946. PREMIERE ASSEMBLEE DE LA NOUVELLE ANNEE

Sous la présidence de Me Lucien Tourigny, c. r., qui fut réélu pour un autre terme lors de l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce Sénior, l'année qui vient de se terminer a été des plus constructives.

A noter d'abord le voyage organisé par les Chambres de Commerce de l'Abitibi et du Témiscamingue à Montréal, qui fut un véritable succès et qui rapporta beaucoup pour notre région.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, on s'occupa un peu de tout à la Chambre de Commerce. Toute la kyrielle des activités sociales furent touchées. Si on note les activités chronologiquement on note tout d'abord qu'il fut question de la construction d'un nouveau bureau de poste pour

Val d'Or vu l'exiguïté de notre présent bureau de poste. Ceci fut discuté en avril 1946 et la demande fut faite ultérieurement. Il fut aussi question du chemin de fer passant par Chibougamou et conduisant en Abitibi. On s'occupait en outre de la construction d'un aéroport et de la réduction des taux de fret. Les membres de la Chambre se rendirent chez Mrg Aldée Desmarais au sujet de la construction d'un hôpital local qui est en bonne voie de réalisation. Le 4 août dernier, nos délégués assistaient au congrès régional des Chambres à LaSarre.

On se souvient de la délégation qui se rendit à Ottawa pour défendre, devant les honorables ministres Howe, Glen et Abbott, nos intérêts miniers; de l'affiliation de notre chambre de Commerce au Canadian Chamber of Commerce et de la publication d'un pamphlet publicitaire sur la ceinture dorée de l'Abitibi.

On n'oublia pas non plus la partie sportive. Mentionnons tout d'abord la visite du club Canadien au cours de l'été et l'achat d'un trophée pour le Bonspiel international qui fut présenté au Château Frontenac.

Les activités ont continué comme par devant, mercredi soir dernier alors qu'une vingtaine de membres se rendirent au Château Inn pour assister à la première assemblée de la nouvelle année d'activités de la Chambre de Commerce.

La prochaine assemblée aura lieu, mercredi soir prochain, à l'heure réglementaire, à l'hôtel Sigma.

Les invités d'honneur à la dernière assemblée étaient MM. P. Vallée, président de la Chambre de Commerce de Barrata et A. Fortin, marchand de bois bien connu et pionnier de la région.

DERNIERE HEURE

INCENDIE A RIVIERE THOMPSON

Un incendie qui a jeté dans la consternation, la population de la Rivière Thompson, de Val d'Or et des environs, a détruit, vendredi de fond en comble, la demeure de la famille de M. Patrick Leblond, employé de la mine Crolnor.

Le feu s'est déclaré vers les quatre heures et s'est propagé rapidement à tous les appartements de la maison. Mme Leblond, mère de huit enfants, était allitée depuis quelques jours et le plus vieux de ses enfants, Armand âgé de 10 ans, était à faire le lavage avec une lessiveuse mue à la gazoline; le moteur prit feu et le jeune garçon se hâta de sauver les deux bébés.

Grâce à l'initiative du Dr Jean Matton, un message radiophonique passé au poste local CKVD, par le gérant Jacques Demers, renseignait la population sur ce désastre, demandant aux Chevaliers de Colomb et à toute personne voulant le faire, d'aller porter à la porte de l'église locale, à 7 h. 30 le même soir, des vêtements, des contributions et des vivres pour venir en aide à la famille sinistrée.

Les pompiers de Val d'Or, sous la direction du chef Georges Thibeault, se sont rendus sur les lieux pour combattre l'incendie.

Heureusement, on n'a pas à noter d'accident, de brûlures ou de perte de vie. Voilà tous les détails qu'il nous a été possible de relever avant d'aller sous presse.

Train Supplémentaire Pour l'Abitibi

M. O. A. Trudeau, agent général du service des voyageurs du Canadien National pour le district de Montréal, annonce que pour assurer un service de trains plus rapide entre Montréal, Québec et l'Abitibi et un service de jour plus commode pour ce riche district minier, agricole et industriel, deux trains supplémentaires sont ajoutés au service régulier et des changements sont apportés à l'horaire.

Le nouveau service réduit de plus de deux heures la durée du trajet et permet aux voyageurs de quitter Montréal et Québec à des heures plus commodes. Le nouveau service rapide part de Montréal tous les jours excepté le dimanche, à 9 heures 45 du soir et de Québec à 11 heures 30 du soir. Il fait peu d'arrêts en route et arrive à Noranda à 4 heures 45 le lendemain après-midi. En sens inverse il quitte Noranda tous les jours, excepté le dimanche à 2 heures de l'après-midi pour arriver à Québec à 7 heures 15 et à Montréal à 8 heures 55 le lendemain matin. Ce train comprend un service de wagons-lits direct et un wagon-lits de Québec qui fait le raccordement à Senneterre pour Québec.

De plus, la commodité des personnes voyageant entre Garneau, La Tuque et Fitzpatrick, une automotrice est en service tous les jours excepté le dimanche. Dans le sens du nord, elle quitte Garneau à 1 hre 15 de l'après-midi et dans le sens sud, elle part de Fitzpatrick à 9 hres 40 du matin pour arriver à Garneau à 12 hres 10 de l'après-midi. A Garneau, il a raccordement dans les deux sens avec les trains de Montréal et de Québec.

CHEZ NOS POMPIERS

En fin de semaine dernière avaient lieu les élections de nos pompiers de Val d'Or. Georges Thibeault, fut réélu chef pour un autre terme tandis que Jos. Cyr fut élu assistant-chef. Ed Hillier fut choisi trésorier et Jos. Alard, secrétaire archiviste.

Dans le groupe des pompiers qui font partie de la brigade on remarque les noms suivants: D. McDonald, A. McDonald, R. Boullianne, R. Bouillon, G. Bélsie, Jean Lafond, H. Harges, Jos McDonald, A. Martin, G. Ferris F. Ricard, A. Lacasse P. Gagnon, W. Gagnon, R. Dumont, F. W. Gallagher, R. Bélsie, Jean Boivin, R. Létourneau, S. Lalonde, Yvon Brunet, Marcel St-Pierre.



M. Alfred Paradis, président de la Compagnie de Téléphone Harricana-Gatineau s'entretenant avec M. F. Johnston, président du Bell Telephone, le soir de l'inauguration.



Photographie de Son Honneur Camille Houde, maire de Montréal, prise au moment où il inaugurait le service téléphonique direct Montréal-Val d'Or.



Photographie de Me Maurice Trudeau, président de la Chambre de Commerce de Montréal, alors qu'il conversait par téléphone avec Me C. Taschereau, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Val d'Or.

DONNEZ GENEREUSEMENT A

LA CROIX-ROUGE + CANADIENNE

Annonces classées

BOIS DE CHAUFFAGE

BOULEAU VERT, épinette verte et sèche, et sapin, en 4 pieds, 2 pieds, 16 pouces ou 14 pouces de longueur. Tél. 244. Chabot Sash and Door. 1020, 4ème ave., Val d'Or.

1-tcf.

A VENDRE

Fournaise "NORGE" à l'hulle. S'adresser à M. B. Macdonald Hotel Lucerne Tél. 561. 1FP 15

Hotel licenciée en Abitibi. 25 chambres avec eau courante. Prix \$35,000 Ecrire pour détails. Casier Postal 162 Montréal-8 P.Q. 13-14-15

Lots vacants et lots bâtis. Dans la ville d'Amos. Lots et maisons livrables. A la passation du contrat de vente. S'adresser. M. Aimé Bilodeau, 33, 4e Avenue Amos, Tél. 357.

PROPRIETE CAMPAGNE

Maison 6 pièces, située à Rivière Heva, en face de l'église terrain 180 par 205, bon puits, hangar, jardin. Jonction des trois autobus. \$1500 comptant. Ecrire Georges Breault 28 St-Charles Est Longueuil P.Q. 3FP 13-14-15

Tracteur Allis-Chalmers, moteur 35 forces en très bonne condition. Armand Vien, Vautrin, Qué.

Deux maisons sur un même lot. Maison de chambres, 14 pièces, à l'avant; autre maison 7 pièces en arrière. Prix raisonnable. S'adresser à casier postal 461 où 53 rue Perreault Est, Rouyn. Qué. - Tél. 556 1fp-15

Machines à coudre "Singer", tête basculante, seconde main, en parfait ordre. \$42.00 et \$46.00. Rocklin, 97 rue Craig Est, Montréal 15

ON DEMANDE A ACHETER

UNE FERME à une distance d'environ 15 milles aux alentours de Val d'Or. Mentionner localité, description et prix. S'adresser à boîte postale 868, Val d'Or, Qué. 37-10c.

COURS PRIVES

COURS PRIVES de peinture et dessin, donnés à domicile. Pour tous renseignements, écrire à Casier Postal 528, Val d'Or. 15-rft.

AGENT DEMANDE

Nos agents font de \$40 à \$60. par semaine en vendant de porte en porte. Soyez votre propre patron et devenez indépendant, LES PRODUITS FAMOUS INCORPORES, 370 rue Guy, MONTREAL.

HOMME DEMANDE

pour commerce RAWLEIGH. Pour vendre à 1500 familles. Bons profits pour brasseur d'affaires. Ecrivez aujourd'hui. RAWLEIGH, Dépt. 3

AU CLUB DENAIN

Mercredi soir, les directeurs et organisateurs du club de chasse et de pêche Denain, se sont rencontrés pour poser les bases de ce nouveau club.

Parmi les membres présents on remarquait la présence de MM. Donat Godbout, Armand Bouffard, Florent Houde, Raoul St-Julien, André Gourd, Maurice Cossette, Jas. Dufresne, Henri Nault, Paul Dionne, le secrétaire Jean-Louis Ballargeon et autres.

De plus amples nouvelles et informations nous parviendront ultérieurement, comme le journal allait sous presse avant que ne fut terminée l'assemblée.

LEGION CANADIENNE

Plus de 32 membres de la Légion Canadienne ont assisté, mardi soir, à la salle Mayfair, à la deuxième réunion réglementaire de l'association.

Sur la proposition du camarade Day, secondée par le camarade Elliott, les minutes de la réunion précédente ont été adoptées. Le trésorier Martin donna lecture des finances à date qui suivit la lecture de la correspondance.

Le président, Me Christophe Taschereau, c.r., au cours d'un bref discours insista sur une campagne en vue de recruter des membres.

Il fut aussi question du Bal masqué chinois qui doit avoir lieu sous les auspices de la légion locale et dont les profits doivent être versés au fonds pour venir en aide aux chinois. Le camarade Day a été choisi président du comité qui se chargera d'engager des musiciens chinois pour l'occasion.

Il fut suggéré qu'on réorganise l'École des mines à la rivière Thompson et aussi de l'établissement d'une école technique dans le genre de celle qui existe présentement à Halleybury. Une fut adressée à l'hon. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse dans le but d'attirer son attention sur le sujet.

Le camarade Yates, vice-président suggéra la construction d'un cénotaphe, si modeste soit-il, afin de célébrer les événements mémoriaux.

Par suite on discuta longuement sur la loi du rétablissement des vétérans sur la terre. Le premier à prendre la parole fut le camarade Guénette. Le président de la Légion, Me Christophe Taschereau donna force explications en marge de la loi. On expliqua que le projet en cours concernait le terrain compris à la fourche conduisant à la rivière Thompson et à la Mailhot fut élu président du comité devant s'occuper de cette question tandis que le camarade Bellavance fut choisi au comité devant s'occuper d'aller rencontrer le ministre des mines.

Le président, Me Taschereau convoqua une assemblée pour le 11 heures, dimanche matin, le 9 mars, à son bureau.

JEUNE HOMME DEMANDE

Corporation de prêts bien connue offre intéressante opportunité d'emploi pour jeune homme désirant se créer bel avenir. Doit être célibataire, de bonne éducation, apparence soignée et être intéressé à rencontre public. Adressez-vous par téléphone 498 ou en personne à HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION, 2ème plancher, édifice T.B.S. VAL D'OR. 1fc 15

A LOUER

2 appartements à louer. Chambre à coucher et salon. Aussi set de chesterfield 3 morceaux, à vendre. S'adresser à Central Taxi de 7 p.m. à 10 a.m. 2FP 14-15

Grande chambre meublée à louer très propre. S'adresser à 986 5ème Ave Tél. 396. 1F 15

AVIS LEGAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ABITIBI No. V-1009

PLACIDE DAoust, mineur, demeurant et résidant à Val d'Or, district d'Abitibi,

Demandeur,

vs

DAME ROSETTE MOREAU, ménagère, épouse séparée de biens du demandeur et résidant autrefois à Val d'Or, dans le district d'Abitibi mais présentement de lieux inconnus,

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois.

(signé) Albert Grenier P.C.S.

Val d'Or, Québec

ce 24 février 1947

Vraie copie

(signé) C. C. Taschereau, Procureur du demandeur.

JOSEPH MORIN

B. A. L. L. L.

NOTAIRE

Edifice Gagnon, 3ème Ave VAL D'OR

TEL 26 :--: C.P. 897

Bureau : 405-A Tél. 405-B Résid. : 405-B
SELWYN COOKE, m.r.s.l.c. Architecte

Edifice Transport McLeod .. 687, 3e Ave VAL D'OR

Armand Gilbert B.A. L.L.L. NOTAIRE

Edifice Splendid Sweets

Téle: Bureau: 666-A - Rés. 666-B VAL D'OR

ARRESTATIONS

La police continue ses activités en marge de la prostitution, des racoleuses et des maisons de jeu.

Au cours de la fin de semaine dernière, la police a appréhendé onze femmes et racoleuses. Sur ce nombre, deux ont été envoyées à Amos, parce que malades, tandis que neuf autres ont été condamnées à payer l'amende et les frais.

Neuf personnes ont été arrêtées pour avoir été en état d'ivresse. Sur ce nombre, une femme qui possédait un dossier a été condamnée à \$40 d'amende et aux frais ou à deux mois de géôle. Elle a opté pour l'amende et les frais qu'elle a payé.

ABONNEZ-VOUS A LA

"LA GAZETTE DU NORD"

LE SEUL JOURNAL EDITE ET IMPRIME A VAL D'OR

AVIS LEGAL

Avis est, par les présentes donné que la Ville de Bourlamaque, incorporée par la loi 24, George V, c. 102, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'une Loi pour amender la charte de la Ville pour autoriser le Conseil à nommer un géant de la Ville par résolution et pour définir ses pouvoirs; et pour d'autres fins.

Bourlamaque, le 18 février 1947 MacDougall, Soctt, Hugessen & Macklaler, Procureurs de la Ville de Bourlamaque.

ANTOL
SOULAGE VITE
Mal de Dent
En toute hygiène que de 12 capsules pour 25c

Produits pasteurisés
LAIT, CREME, BEURRE ET CREME GLACEE

LAITERIE PARFONDEVAL

Tél: 116

BOURLAMAQUE ET MALARTIC

Capitol



Jeweller

F. C. De La Chevrotière
REPARATIONS GENERALES
OUVRAGE GARANTI
TRAVAIL EXECUTE AVEC SOIN
Edifice du Théâtre Capitol-Lamaque
BOURLAMAQUE

LA SAUVEGARDE
Assurance-vie

Membre du Club
DUCHARME

ALFRED GAMACHE

RESIDENCE:
922, Première Ave.

VAL D'OR

Casier Postal 318
Tél. 225

Repas à toutes heures

VENEZ VOUS RAFFRAICHIR AU SPORTSMEN'S CAFE

Seul distributeur de la crème glacée

"MONT-ROYAL"

125, HOTEL DE VILLE J.A.L. AYOTTE, "Prop."
VAL D'OR

Docteur EWALD GRONDIN

Spécialité:

VOIES GENITO-URINAIRES

VAL D'OR

POUR VOS LIVRES

PASSEZ A LA

PAPETERIE VAL D'OR

En face du Bureau de Poste

Vous y trouverez un choix abondant et varié de livres de vos auteurs préférés tels que:

Stephan Zweig

Jack London

Gustave Flaubert

Arsène Lupin

Maurice de Kobra

François De Mauriac

Maurice Leblanc

Henri Bordeaux

Montres "Elgin"

Diamants "Bluebird"

ACHETEZ CHEZ

G. & L. LEVESQUE

HORLOGER et BIJOUTIER

880 3ème Ave.

Val d'Or

Inauguration . . .

(Suite de la dernière page)
 vous nous avez donné, nous profitons aussi de la même occasion pour vous annoncer cette fois une bonne nouvelle. J'ai donc le grand plaisir de vous dire qu'à partir de ce moment même, par une entente conclue avec la Compagnie du Téléphone Bell, les taux sur nos nouvelles lignes se reliant aux leurs seront radicalement réduits et ces taux sont ceux adoptés par cette grande Compagnie de Téléphone au Canada, nous avons ce soir l'honneur d'avoir parmi nous, délégué pour la circonstance, un représentant officiel de cette importante Compagnie, avant de vous le présenter et de l'inviter à nous parler je veux lui dire combien nous sommes flattés de sa visite, nous ne sommes pas surpris cependant de ce beau geste de la part de votre Compagnie, nous connaissons depuis plusieurs années avec quelle courtoisie et générosité vous et vos confrères recevez et aidez par vos conseils les plus petits que vous dans l'industrie du téléphone.

Je vous présente donc, avec la permission de notre maître de cérémonie, M. André Beaudry, représentant officiel du Bell Telephone.

M. André Beaudry

Monsieur Beauchemin, je voudrais d'abord vous remercier de l'aimable invitation que vous m'avez faite de venir à Val d'Or pour participer à l'inauguration de vos nouveaux circuits de téléphone et pour le bon accueil que j'ai reçu depuis mon arrivée.

Au nom de la Compagnie de Téléphone Bell, je voudrais aussi féliciter la Compagnie de Téléphone d'Harricana pour l'esprit d'initiative qu'elle a montré en entreprenant, il y a déjà trois ans, un vaste programme d'amélioration à son réseau autant local qu'à longue distance.

La Compagnie Bell est toujours heureuse de coopérer avec les compagnies indépendantes qui ont à cœur de donner un bon service et sur ce point la région de Val d'Or peut se féliciter d'avoir une compagnie qui n'épargne rien pour rendre son système moderne et efficace.

Peu d'entre vous réalisent l'énorme quantité de matériel et d'équipement qui est nécessaire au fonctionnement d'un réseau de téléphone et l'appareil qui est dans votre demeure ou dans votre bureau n'est qu'une petite partie de l'outillage nécessaire.

Le reste de l'équipement et le travail des employés de téléphone est invisible pour la plupart des abonnés mais d'après ce que j'ai pu constater depuis mon arrivée à Val d'Or ce travail est en très bonne main.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter bonne chance et à vous assurer de ma coopération la plus entière ainsi que de celle de ma compagnie en tout temps.

Me Tourigny

Bonjour, M. Brace. Grâce à la courtoisie de la Compagnie de Téléphone d'Harricana et Gatineau, et en vue d'inaugurer leur ligne de longue distance entre Val d'Or et Montréal, il me fait plaisir au nom de la Chambre de Commerce de Val d'Or, de vous présenter à vous et à tous les officiers et membres du Board of Trade de Montréal nos plus sincères salutations.

M. Brace, C'est la première occasion qu'il me soit donné de vous parler depuis notre rencontre à Montréal, en janvier dernier, et j'en profite pour vous remercier pour la splendide réception que vous nous avez faite alors.

Nous sommes sous l'impression que l'ouverture de cette nouvelle ligne de longue distance entre Val d'Or et la métropole marquera un pas de plus dans nos relations d'affaires. Les deux villes soeurs de Val d'Or et Bourlamarque, qui comptent plus de dix mille

PLAINTES FORMULEES

Au cours de la récente réunion du Conseil de ville une plainte provenant de l'Association des hôtels à l'effet qu'un club de Val d'Or se servait de femmes et de jeunes filles au lieu d'hommes pour servir les breuvages, a été enregistrée.

La Ligue du Sacré-Coeur a porté plainte à l'effet qu'un club de cette ville offrait au public une représentation vaudevillesque. Une copie de la lettre a été communiquée au premier ministre Duplessis à l'effet que les règlements de la Commission des Licences n'étaient pas observés à Val d'Or.

De leur côté, l'Union des électeurs de Val d'Or a demandé au Conseil de passer une motion en vue de lever les restrictions commerciales et les priorités sur tous les produits et de lever tous les contrôles à l'exception de ceux sur les logis.

LES HAUT-PARLEURS DEVENUS MUETS . . .

Dorénavant, d'après ce que nous communiquait le chef de police Gustave Girouard, il ne sera plus permis de faire entendre les haut-parleurs des édifices publics, à l'occasion de bingos ou autres manifestations publiques.

D'autres part, les haut-parleurs installés sur les automobiles n'auront la permission de circuler en ville qu'en autant qu'une demande en aura été faite antérieurement à la police.

SOIREE AU CASINO DE MONTE-CARLO

Qui n'a pas entendu parler du fameux Casino de Monte-Carlo? D'ici vous pouvez imaginer le chic et les toilettes qui y sont portées. Vous pouvez sans trop d'effort d'imagination vous représenter les fortunes qui changent de mains sur le tapis vert des tables; les croupiers manipulant stoïquement les pièces de monnaie qui représentent des sommes formidables, sans plus se soucier que s'il s'agissait de jetons.

Aimerez-vous un bon soir vous trouver dans cette ambiance de richesse, sans toutefois avoir le goût de vous suicider à la suite de perte d'argent? Vous en aurez l'occasion tout prochainement. Vous aurez l'occasion de vous amuser à souhait avec d'élégantes compagnes... On vous dira quand et où plus tard. Soyez sur le qui vive et surveillez notre journal pour de plus amples détails.

NOTES SOCIALES

M. Clément Roy, de Bourlamarque ainsi que M. et Mme Emeric Laflamme, de Eastview, sont partis pour Chicago, Miami Beach, Cuba et le Mexique où ils feront un séjour de deux mois; ils seront les invités de M. et Mme Lionel Plante et de M. et Mme D. J. Nadeau.

habitants ont surgi grâce à la collaboration des mines suivantes: Lamaque, Sigma, Siscoe, Sullivan, Golden Manitou et Perron. Nous avons besoin de vous et vous avez besoin de nous.

Il est à votre connaissance, sans doute que depuis les dernières dix années, notre région a produit plus de 140 millions de dollars en or. Les actionnaires de ces mines ont retiré pour \$40 millions en dividendes. Nous avons présentement dix autres mines en production. Pour les nommer citons: East Sullivan, Louvicourt Goldfields, Buffadison, Bevcourt, Regcourt, Courageous, Cournor, Pascalls, Aumaque, Formaque. Vous pouvez conclure ce que cela veut dire pour l'avenir.

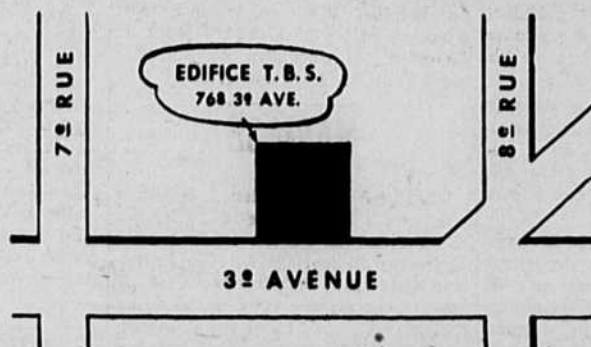
Sur ce, je vous quitte et vous souhaite bonne chance, à vous et à tous les membres du Montreal Board of Trade.

HOUSEHOLD FINANCE

annonce

UN NOUVEAU BUREAU À VAL D'OR

Nouveau bureau à 768, 3e AVENUE, pour faire des prêts de \$20 à \$1000 rapidement et privément



HOUSEHOLD FINANCE a maintenant ouvert un bureau à Val d'Or, à 768, 3e avenue, pour votre commodité. Household Finance, la plus ancienne, la plus importante et la plus populaire des compagnies de petits prêts, sert depuis un certain temps les besoins financiers des familles de Val d'Or et de la région, par l'intermédiaire de sa succursale de Rouyn.

Soucieux de donner un service encore meilleur aux citoyens de Val d'Or, nous avons ouvert ce nouveau bureau à Val d'Or même. M. Marcel Blain en est le gérant et, grâce à ses années d'expérience dans d'autres succursales Household du Québec, il a la compétence requise pour vous donner le même service rapide, amical et confidentiel qui a déjà aidé des centaines de familles.

Vous pouvez obtenir ici un prêt de \$20, \$100, \$500 et jusqu'à \$1000 sans endosseurs, assurance ou autre valeur négociable à la banque, au faible taux de 1 1/2% par mois sur le solde impayé! Considérez donc les avantages du mode Household Finance quand vous aurez besoin d'argent.

Vous payez pour le service de prêt seulement—pas d'assurance

Notre tarif unique couvre tous les frais. Le taux est exprimé sous forme de pourcentage par mois sur le solde impayé, de sorte qu'il n'y a pas d'escomptes ni de calculs de rabais compliqués pour vous embrouiller. Il n'y a pas de frais de perception ou de service, pas de primes d'assurance, pas de frais dissimulés ni de frais supplémentaires d'aucune sorte. On vous débite seulement l'argent dont vous avez l'usage réel et seulement pour le temps dont vous en avez la jouissance.

Comparez ces frais avec ceux que vous devez payer ailleurs pour ce genre de service de prêt.

Un emprunt de \$100, remboursé en six versements mensuels, ne coûte que \$5.30

Vous pouvez, par exemple, rembourser un emprunt de \$500 en 20 mensualités de \$29.12 chacune, un emprunt de \$300 en 15 versements mensuels de \$22.48 chacun. Si vous désirez réduire le coût de votre emprunt au minimum, proposez-vous de le rembourser le plus rapidement possible. Car plus tôt vous remboursez, moins vous avez à payer de frais. Un emprunt de \$100 remboursé en six mensualités coûte \$5.30. Remboursé en douze mensualités, un emprunt de \$100 ne coûte que \$10.04.

Non moins surprenant est le coût modique d'emprunts plus importants lorsqu'ils sont remboursés en quelques mensualités. Voici quelques exemples: un emprunt de \$300 remboursé en 6 mensualités coûte \$15.96; en 12 mensualités il coûte \$30.00. Un emprunt de \$500 remboursé en 6 mensualités coûte \$26.56.

Pas besoin d'endosseurs

L'obtention d'un prêt de Household Finance est une affaire bien simple. Vous n'avez qu'à nous donner quelques renseignements à votre sujet et sur votre emploi. Nous n'exigeons jamais d'endosseurs. Vous n'avez jamais à prier des amis ou votre patron de bien vouloir vous recommander ou garantir le remboursement de votre emprunt. Nous vous prêtons en considération de votre salaire et de votre empressement à rembourser.

De l'argent pour presque tous les besoins

Vous pouvez emprunter de l'argent pour payer votre médecin, votre dentiste, votre assurance, vos taxes, de vieux comptes, pour acheter du charbon, pour un premier versement sur une maison, pour venir en aide à des parents, pour financer vos affaires—pour presque toute fin.

HOUSEHOLD FINANCE Corporation of Canada



APPUYÉE SUR 69 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

La plus ancienne comme la plus importante compagnie de petits prêts au Canada et comptant 70 bureaux dans 50 villes

Marcel Blain, gérant

768, 3e rue, 2e étage, au-dessus de T.B.S. Ltd. VAL D'OR, P.Q.

Téléphone 498

Heures de bureau: 9 à 5 sur rendez-vous — Prêts consentis aux citoyens des villes voisines

BUREAU A LOUER

s'adresser à

T.B.S. LTD VAL D'OR

La Gazette de Malartic

L'IMPORTANCE DE NOTRE LIGUE DES PROPRIETAIRES

MM. Miquelon et Chartier y adressent la parole

Jacques Miquelon, C.R., l'homme populaire de l'Union Nationale à Malartic, en adressant la parole à une réunion de la Ligue des Propriétaires, dimanche après-midi, le 23 février, expliqua d'une manière concise et claire que le gouvernement provincial est désireux de prêter son entier support pour l'érection d'un hôpital à Malartic.

Il ajouta que les obstacles difficiles à surmonter dans ce projet sont maintenant éliminés et assura ses auditeurs que l'Honorable Maurice Duplessis est anxieux d'aider notre district aussitôt que l'obtention de matériaux ne sera plus une entrave.

Il parla aussi du projet de colonisation et malgré des vues opposées à celles définies par l'orateur, son explication des pour et des contre fut bien reçue par l'audience.

En terminant il dit qu'il partait pour Québec et espérait revenir avec de bonnes nouvelles pour Malartic.

M. J. Laurent Chartier, président de la Chambre de Commerce, prononça un court discours à cette même assemblée.

L'intérêt des propriétaires dans la Ligue va en augmentant; la nombreuse assistance de dimanche en a fait preuve ainsi que le libre cours que donnèrent plusieurs d'entre eux à leurs griefs.

Un bon nombre prennent de mauvaise part le fait que leur association a été ignorée lorsqu'il s'est agi de préparer un memorandum pour être présenté à Ottawa. Le temps, ce grand médiateur, disent-ils, aplanira les mécontentes.

Liguori Albert expliqua de nouveau ce que le président Narcisse Gosselin disait à une récente assemblée à propos de l'ambition de la Ligue, dont le but est de travailler de concert avec la Chambre de Commerce et l'Association des Marchands détaillants pour faire de notre ville le plus considérable et le meilleur centre minier du nord-ouest québécois.

Le secrétaire Bernard Molloy donna ensuite la lecture de la correspondance échangée par la Ligue depuis sa dernière assemblée.

La Ligue des Propriétaires tient ses réunions tous les 3èmes dimanches de chaque mois à la Salle de l'église St-Martin et l'exécutif invite tous les propriétaires intéressés dans l'avancement de notre ville à y assister.

NOTES SOCIALES

Le révérend Père La-Philippe Jutras, O.M.I. de Rouyn-Sud passait la fin de semaine au Presbytère de Malartic pour assister les vicaires de la paroisse aux offices du dimanche.

Nous apprenons que l'abbé J.-A. Renaud reviendra bientôt parmi ses paroissiens. Sa santé est bien améliorée mais il restera en repos pendant quelques semaines encore.

M. et Mme S. M. Walker of Banff, Alta. visitent actuellement notre ville.

V. J. Stevens de Toronto était à Malartic mardi dernier par affaires.

A. Bédard de Kirkland Lake nous visitait par affaires récemment.

W. J. Hargrave de Toronto était aussi parmi nos visiteurs d'affaires du début de la semaine.

G. R. Monette de Montréal était à Malartic mardi dernier.

E. O. Larivière de Rouyn nous visitait ces jours derniers.

L. W. Newman de Montréal était parmi nos visiteurs d'affaires de mardi le 24 février.

W. C. Gane et J. E. Donsley de Toronto étaient à Malartic cette semaine.

Louis Joncas de Noranda fit un court voyage d'affaires à Malartic ces jours derniers.

ELECTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les membres de la Chambre de Commerce de Malartic se réunissent en assemblée jeudi le 27 février. Le principal item de l'agenda était l'élection des officiers pour l'année courante. J. Laurent Chartier fut réélu président. Jacques Miquelon, vice-président L.-C. Savard, secrétaire, Bennie Cleman trésorier. Le maire Armand Dumas fut élu 1er directeur. Les autres directeurs sont: A. de L. Robillard, J.-L.-A. Béland, T.-J. Hunter, Bob King et Jack Kentish.

VAPEURS ALCOOLIQUES

Alex McDougall de Mic Mac Mines a plaidé coupable devant le Juge de Paix Armand Blais, mercredi le 26 février, à l'accusation d'avoir troublé la paix publique pendant qu'il s'adonnait à une bataille. Il fut condamné à \$5.00 d'amende et les fra's ou à 7 jours de détention. Il s'acquitta de l'amende imposée et des frais encourus.

MARIAGE

Dimanche, le 23 février, à 3 heures p.m., en l'Eglise Unie de Malartic, le Révérend A. Sayles officiait à la cérémonie du mariage de Mlle Katharine Ovis, fille de Mme A. Ovis de Malartic et de feu M. Ovis, avec M. Rudolph Yuvan. La mariée accompagnée de son cousin, Frank Oreskovich, portait une longue robe à traîne de crêpe blanc. Son voile était retenu par un halo de muguet avec accessoires blanc et son bouquet était de roses et de myosotis. Sa soeur, Mme Margaret Davies, première demoiselle d'honneur, portait une longue robe de Jersey bleu garnie de paillettes argentées avec châle et gants du même ton et bouquet de corsage.

Miles Zora Ovis, Katharine Pecek, Annie Bejantekof et Vena Bhelejich agissaient aussi comme demoiselles d'honneur. Mlle Ovis, soeur de la mariée portait une longue toilette de point en nylon jaune pâle avec chapeau et accessoires de même teinte. Mlle Katharine Pecek de Val d'Or portait une longue robe de crêpe rose avec accessoires de même nuance. Mlle Annie Bjanetkof portait une longue robe de crêpe couleur saumon avec accessoires du même ton. Mlle Vena Bhelejich était vêtue d'une longue robe de Jersey blanc garnie de couleurs pastel et accessoires assortis. Toutes les demoiselles portaient des bouquets de corsage assortis à leurs toilettes.

Marlene Sikich et Rickie Ostovich, cousines de la mariée, portaient sa traîne. La petite Marlene portait pour l'occasion une longue robe de crêpe rose avec chapeau de même nuance.

Louis Pecek agissait comme garçon d'honneur, Frank Ovis, frère de la mariée, Lozo Bhelejich, Chris Bhelejich étaient maîtres de cérémonie. A l'issue de la cérémonie religieuse, Mme Ovis, mère de la mariée recevait à dîner à la Salle du Club de Récréation de la mine Canadienne Malartic. Elle portait pour la circonstance une robe de crêpe gris garnie de perles. Immédiatement après le dîner il y eut réception suivie d'une danse. Parmi les invités de l'extérieur on remarquait Mme Ann Ostovich de Kirkland Lake, Mme J. Rubich et sa fille de Sudbury, Steve Ostovich, grand père de la mariée, de South-Porcupine, Mme M. Davies et Mlle Zora Ovis de Toronto et plusieurs autres.

A leur retour de voyage les nouveaux mariés habiteront Val d'Or.

Roland Ferron de Montréal passe quelques jours en ville par affaires.

Samedi après-midi la section française des Guides Catholiques accompagnées de l'abbé Gérard Kinlough étaient les invitées de la mine Canadienne Malartic pour une visite de leur moulin. Samedi prochain la section anglaise profitera de la même invitation et cette fois les guides seront accompagnées de Mlle Marguerite Williams leur Lieutenant.

LE DOCTEUR PAUL COTE DECEDE

Victoriaville, 4 — Le Dr Paul Côté, de Victoriaville, un des jeunes médecins les plus en vue de la province, est décédé hier matin dans des circonstances particulièrement émouvantes qui en font une victime du devoir.

Appelé dans la nuit de Dimanche à lundi auprès d'une patiente qui allait donner le jour à un enfant, il s'était acquitté de sa tâche et venait de rentrer chez lui quand il reçut un nouvel appel pour un second cas semblable, quelques minutes avant 3 heures. Il se rendit dans son garage, monta dans son auto quand une déféction du moteur se produisit. Il descendit de voiture, enleva le capot et, pendant qu'il réparait la déféction, il fut asphyxié. A 6 h., sa femme, inquiète de sa longue absence, entra dans le garage et le trouva inanimé. Mme Paul Côté appela le frère de son mari, le Dr Edouard Côté, qui pratiqua la respiration artificielle, et fit transporter le Dr Paul Côté à l'hôpital où on continua à pratiquer la respiration artificielle. Mais la mort avait fait son oeuvre.

Fils de feu le Dr Georges Côté et de Mme Côté (Jeanne Belleau), le Dr Paul Côté était né à Victoriaville le 21 octobre 1916. Il était âgé de 30 ans seulement, mais déjà sa renommée était grande, car il exerçait sa profession comme un sacerdoce. Son amour du devoir et son dévouement incomparable lui avaient mérité l'estime de tous ses concitoyens.

En plus de son épouse, le Dr Paul Côté, laisse sa mère, Mme Geo. Côté; ses frères, le Dr Edouard, Me Fernand, avocat, de Malartic, Marcel; sa soeur, Mme Richard Grignon; ses belles-soeurs, Mmes Edouard et Fernand Côté; son beau-frère, M. Richard Grignon; sa tante, Mme Edgar Laliberté; ses oncles, les abbés Arthur et Fernand Belleau. Il avait fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec.

Les funérailles eurent lieu jeudi matin à Victoriaville.

La Gazette du Nord offre à notre estimé concitoyen l'expression de sa sincère sympathie.

FUNERAILLES

CHRETIEN Vendredi matin, le 27 février, à 9.30 heures, en l'église St-Martin de Malartic, ont eu lieu les funérailles de Dame Jean-Baptiste Chrétien (née Arseline Lavigne), à l'âge de 76 ans et 6 mois, décédée le 24 février à la demeure de sa fille Mme René Chrétien, chez qui la défunte habitait depuis 2 ans.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé G. Kinlough, vicaire de la paroisse.

Les porteurs étaient: MM. Pierre et Armand Mainville, René Chrétien, R. Lebel, A. Lebel, Jean et Edgar Lebel.

Outre son époux, Mme Chrétien laisse pour pleurer sa perte trois filles: Mme René Chrétien de Malartic, Mme Françoise Leslége et Mme Armand White de Montréal, quatre fils: Pierre et Armand Mainville de Malartic, Albert et Léopold Mainville de Montréal, tous enfants de son premier mariage à M. A. Mainville, ainsi que plusieurs petits enfants.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Les funérailles étaient sous la direction de Armand Charbonneau de Abitibi Funeral Home.

AVIS LEGAL

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC, DANS LA COUR SUPERIEURE No. 51,322

PIERRE SAVARD, chef-pompier, domicilié sur la rue Commerciale, dans la ville de La Tuque, DOMINIQUE PARE, agent d'assurance, domicilié sur la rue Commerciale, dans la ville de La Tuque, J. A. RACAND, épicièr-boucher, domicilié sur la rue Commerciale dans la ville de La Tuque, Adélaïde TREMBLAY, agent de National Breweries, domicilié sur la rue Commerciale, dans la ville de La Tuque, DEMANDEURS,

vs PAUL BOIVIN, chauffeur de taxis, domicilié à Malartic, district judiciaire d'Abitibi,

DEFENDEUR Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir:

LA GAZETTE DU NORD, imprimée à Val d'Or, et le GOLDFIELD NEWS imprimé à Malartic Québec, le premier mars 1947 Bureau du Notaire, (signé) GUY FORTIER D. P. C. S.

ACCIDENT MORTEL A LA MINE MALARTIC GOLDFIELDS

Un pénible accident est survenu samedi soir vers 9.30 heures à la mine Malartic Goldfields lorsque Gilles Chabot, âgé de 19 ans, eut la tête écrasée entre un wagon et une poutre.

Suivant les témoignages entendus à l'enquête du coroner, le jeune Chabot était en charge de deux wagons, tirés par une locomotive électrique, pour le transport souterrain de gravier destiné au remplissage des galeries. Sur son parcours il devait passer au-dessous d'une poutre qui avait été fixée pour fortifier les parois intérieures du puits.

L'espace entre cette poutre et le wagon n'était que de 4 pouces obligeant Chabot à se pencher chaque fois qu'il passait au-dessous, mouvement, qu'il n'avait jamais oublié de faire avant le soir fatal.

Gilles Chabot qui habitait Malartic avec sa famille depuis 2½ ans était né à Beaumont, comté de Bellechasse.

Outre son père Adélaïde Chabot et sa mère (née Léonilda Bloudeau) il laisse 4 frères: Herman de Montréal, Marcel Laval et Yves de Malartic, 6 soeurs: Mme Jos. Thibault de Pres-sac (Lillane), Mme Léonard St-Onge (Monique), Marthe Anne-Marie, Colette et Micheline. La dépouille mortelle est exposée chez ses parents Boulevard La Salle, coin Laurier.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures en l'église St-Martin de Malartic.

VICTIMES DE L'ASPHYXIE A LA MINE CANADIAN MALARTIC

M. Hoffman Joyce de la mine Canadian Malartic, a trouvé la mort de façon tragique, jeudi, le 6 mars alors qu'il était à pratiquer des dynamitages dans la mine.

Tous les soirs, une équipe d'employés procède à des dynamitages et des fumées toxiques émanent de la poudre utilisée à cette fin; pour pallier à cet inconvénient, des ventilateurs sont installés à différents endroits mais malheureusement à la suite de l'explosion, des roches obstruèrent les bouches d'air et la victime qui se trouvait dans une échelle, attendant que tout redevenne normal, succomba par asphyxie.

M.M. B. Petervitch et E. Parisien se portèrent immédiatement à son secours, mais tous deux furent atteints par le dégagement du gaz; M. Petervitch fut transporté d'urgence à l'hôpital et on considère son état comme satisfaisant et M. Parisien put regagner sa demeure.

Une équipe d'urgence dirigée par M. Alex McLean, contremaître, et composée de M.M. Williams et Carpentier se rendit immédiatement sur les lieux et on pratiqua la respiration artificielle pendant plus de trois heures pour tenter de ranimer M. Joyce; M. McLean fut lui-même atteint par les effets de la fumée.

Monsieur Joyce était âgé de 20 ans et marié à Madame Rita McDonald; le corps de la victime sera expédié à Kitchener, Ont. et les funérailles auront lieu au début de la semaine.

A Madame Joyce et aux familles éprouvées, la Gazette du Nord présente l'expression de ses vives sympathies.

EN VOIE DE GUERISON

Jos. Roy de Malartic à l'emploi de M. Armand Dumas, arpenteur, qui a dû être hospitalisé la semaine dernière à la suite d'un accident à un oeil est en voie de guérison.

Jos. Roy qui accompagnait des arpenteurs à Bachelor Lake, où le groupe s'était rendu en avion, était à préparer le camp qui devait les abriter lorsque un copeau le frappa à l'oeil. Le hasard voulut que l'avion n'eut pas encore effectué son décollage; ce qui permit le transport d'urgence du blessé à l'Hôpital Youville de Noranda où il reçut les soins du docteur Tardif, spécialisé dans le traitement de la vue.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice diplômée demandée pour remplacer institutrice malade. Ecole sur route régionale. Bon salaire.

Albert Lauzon Secrétaire-trésorier Rivière-Héva, P.Q.

Il y a toujours un bon programme au

THEATRE MALARTIC

DIMANCHE - LUNDI
9 - 10 MARS

That Brennan Girl
avec James Dunn and Mona Freeman

MARDI - MERCREDI
11 - 12 MARS

Triomphale mise à l'affiche des nouveaux films français!

Charles VANEL
Gaby MORLAY
de Louise CARLETTI

Le DIAMANT NOIR
MAURICE ESCANDE CARLETTINA

JEUDI seulement
13 MARS

Here's a Honey of a Hit!
GOLDEN PICTURES invites You to

BREAKFAST IN HOLLYWOOD
TOM BRENNAN

BONITA GRANVILLE
ANDY RUSSELL

ET

MYSTERY!!!
SUSPENSE!!!
in the

THE SHADOW OF A WOMAN
WARNER PICTURE

STARRING
HELMUT DANTINE - ANDREA KING

DON MCGUIRE - DICK EROMAN - JOHN ALVIN - WILLIAM PRINCE
DIRECTED BY
JOSEPH SANTLEY

VENDREDI - SAMEDI
14 - 15 MARS

THE LOCKET
avec Laraine Day and Brian Aherne

ET

Truth About Murder
avec Bonita Grainville et Morgan Conway

Matinées à 1 heure les mercredi, jeudi et samedi et à 2 heures le dimanche

En soirée: à 7 et 9.15 heures

La Gazette de Malartic

HOCKEY

MALARTIC, SENNETERRE 4 à 7

Les Has Been de Malartic étaient royalement reçus à Senneterre mercredi le 26 février, où ils s'étaient rendus en auto pour rencontrer une équipe de même force de l'endroit. Les Senneterriens n'épargnèrent rien pour recevoir leurs visiteurs. Les rues même étaient bordées de banderoles portant des inscriptions de bienvenue. Ce fut une ovation sans précédente comme disent nos Has Been.

Mais quelle ne fut pas leur surprise de se trouver vis-à-vis un club de Senior. Cependant malgré la différence d'âge et de pratique des Malarticois combattirent avec habileté. A la fin de la 1ère période les deux équipes comptaient chacune 2 points, durant la 2ème les Senneterre prirent le dessus en comptant 2 autres points et Malartic 1, en 3ème les Has Been furent défaits par un score de 7 à 4.

L'équipe des Has Been était composée de Bob Landry, F. Therrien, Arthur de L. Robillard, Reg. Ahern, Lucien Blais, Armand Bécotte, Camille Dubreuil, Guy Lemieux, Dr L.-P. Brousseau, Armand Bourcier et L. Lawliss qui malheureusement ne joua que quelques minutes à cause d'un ligament qui se brisa dans sa jambe droite. Après la partie il y eut réception à l'Hôtel Orblie pour le club visiteur par leurs hôtes, qui vendront rendre visite aux Has Been de Malartic dimanche le 2 mars.

SENNETERRE, MALARTIC 5 à 4

Une joute de hockey organisée entre le club Senior de Senneterre et les Has Been de Malartic attirait au dià de 200 amateurs de Senneterre, qui voyagèrent par train spécial, et autant de Malartic à la patinoire du Club Récréatif de Malartic dimanche après-midi le 2 mars.

Les avants bien gardés par des jeunes joueurs locaux acharnés dans la bataille entre les deux équipes.

Le classement de l'équipe de Malartic était comme suit: Fernand Therrien gardien de buts, Lucien Blais, A. de L. Robillard, Laurent Thauvette, A. Brennan sur la défense, Léo Corbell, G. Gagnon, B. O'Brien sur les avants. L'abbé G. Kinlough, Dr L.-P. Brousseau, Armand Bécotte premiers substitués, Lucien Blais, Bob Landry et Bud Murphy second substitués. A la fin de la 1ère période le score était de 3 à 1 en faveur de Malartic, à la fin de la deuxième les points étaient égaux 3 à 3; cependant les visiteurs remportèrent une victoire finale en troisième avec un score de 5 contre 4.

Après la joute qui fut très goûtée par les nombreux spectateurs il y eut réception à l'Hôtel Beau-Chêne où une bannière de bienvenue fut autographiée par l'équipe de Malartic en guise de souvenir.

NOS QUILLEURS

La ligue de quilles des messieurs au Malartic Bowling Alley démontre les résultats suivants après les rencontres de vendredi le 21 février: Malartic Welding perd 4 points, en faveur de Miner's Union ainsi que Prince Hotel qui perd le même nombre en faveur de Diamond Taxi. East Malartic dut céder ses 4 points à McLeod Transportation faute de présence. Pioneer Club défait Kuntz Diamond Drill par 3 points. Beau-Chêne Hotel et Canadian Legion se divisèrent les points, soit 2 chacun. Les équipes se classent maintenant comme suit:

Malartic Welding	61
Variety Store	61
Pioneer Club	49
East Malartic	36
Prince Hotel	36
Kuntz Diamond Drill	32
Central Hotel	30
Diamond Taxi	28
McLeod Transportation	23
Beau-Chêne Hotel	22
Canadian Legion	21
Miner's Union	9

W. Leavoy détient le championnat de la semaine pour la plus haute partie simple, soit 361 quilles ainsi que pour la partie triple avec un compte de 279, 224, 361, pour un total de 864.

Cependant à date E. Candido bat le record de la saison avec 374 quilles pour une partie simple et J. Daddario avec 944 pour une partie triple.

Les équipes Malartic Welding et Variety Store détenant le plus haut nombre de points se rendirent à Val d'Or

Record d'une quilleuse

Mlle Rachel Voyer, de Malartic qui fait partie de l'équipe de quilles de Abitibi Dry Cleaners, après sa partie du 26 février, devrait se classer parmi les champions des joueurs de quilles de la province.

Sur un total de 12 boules jouées consécutivement elle compta 450 points, soit le plus haut pointage pouvant être atteint dans une partie simple au jeu de quilles. Comme prix de son record elle reçut de M. Marco Naglsh, propriétaire du Malartic Bowling Alley, où la rencontre avait lieu, la somme de \$25.00.

Les quilles à Malartic

Vendredi soir le 28 février E. Candido s'est distingué une fois de plus au Malartic Bowling Alley avec un score de 318, 223, 274 pour des parties simples et un total de 815 pour une partie triple.

Lors des rencontres des équipes des messieurs de la ville ce même soir, Miner's Union perdit 4 points en faveur de l'Hotel Central ainsi que Prince Hotel qui perdit ses 4 points en faveur de Pioneer Club. Variety Store défait l'équipe Diamond Taxi en levenant 4 points. L'Hotel Beau-Chêne enleva aussi les 4 points de l'équipe East Malartic, l'équipe de McLeod Taxi dû céder 3 points à Malartic Welding ainsi que l'équipe de Canadian Legion qui céda 3 points à Kuntz Diamond Drill. L'équipe de Variety Store sortit victorieuse du tournoi avec Malartic Welding avec 1 point de jeu. Ces 2 équipes avaient un nombre de points égaux depuis plusieurs semaines. Variety Store tient maintenant la tête avec 65, Malartic Welding 64, Pioneer Club 53, East Malartic 40, Prince Hotel 36, Kuntz Diamond Drill 36, Central Hotel 34, Diamond Taxi 28, McLeod Transportation 24, Beau-Chêne Hotel 22, Canadian Legion 22, Miner's Union 9.

CURLING

Deux équipes de curling de East Malartic concoururent en semi-finale, mercredi le 26 février, au bonspiel de dames tenu à Sigma.

L'équipe de Mme Phyllis Finlay de Malartic remporta les honneurs sur l'équipe de Mme Hoyle de Sigma avec un compte de 11 à 4.

L'équipe de Mme Ruth Cameron de Malartic vainquit aussi l'équipe de Mme Postle de Sigma.

Cette dernière rencontre laissait les deux équipes victorieuses de Malartic se disputer le premier et le deuxième prix des finales de la 1ère série de joutes.

L'équipe Finlay débuta très bien et monta à 8 le nombre de ses points avant que l'équipe Cameron put scorer. La partie se termina avec un compte de 11 à 4 en faveur de l'équipe Finlay.

Les premiers prix étaient des cadrons de cuisine électriques et les deuxième des couvertures de laine.

Dans la 2ème série (event) de ce bonspiel l'équipe de Mme Nora Boyce de Malartic Gold Fields se rendit jusqu'en semi-finale mais fut défaite par l'équipe de Mme Ludgate de Sigma.

CARNET SOCIAL

M. et Mme Charles Walsh recevaient quelques amis de leur fils Ronny, dimanche le 2, à leur demeure, Boulevard La Salle, en son honneur à l'occasion de son 7ème anniversaire de naissance. Les bambins s'amusaient ferme à différents jeux après lesquels un bon goûter leur fut servi.

Rev. A. Ranger de Dubuison était l'un des invités d'honneur à la partie de cartes des Filles d'Isabelle qui eut lieu à la salle de l'école St Martin dimanche soir le 2.

M. René Plourde de Noranda était en visite chez sa soeur Mme Albert Hudon en fin de semaine.

Mme E. Jordon de New Liskeard passait la fin de semaine avec son mari à Malartic.

dimanche pour rencontrer l'équipe All Stars. Le résultat ne furent pas des meilleurs en faveur des équipes de Malartic. Malartic Welding perdit 2 parties sur 4 pendant que Variety Store perdit les 4 parties.

BADMINGTON

MALARTIC A NORANDA

Une vingtaine de membres du Club de Badminton de Canadian Malartic se rendirent à Noranda dimanche, le 23 février pour prendre part à un tournoi avec le Club Norandien. Après une série de parties, jouées durant l'après-midi, les deux clubs se rencontrèrent à l'Hôtel Radio où un souper leur fut servi. Durant la soirée le club Norandien fit les frais de la réception pour le club de Malartic.

Résultat des parties doubles jouées par les messieurs:

P. Bouvrette et P. Corbell de Noranda furent défaits par J. Johnson et E. Endoya par un score de 21 à 15. J. Hogan et F. Therrien de Malartic perdirent en faveur de C. Comeau et F. Paradis 10 à 21. M. Veillette et L. Colas vainquirent M. Martin et B. Drolet de Malartic 21 à 9. Une rencontre entre J. Roy et M. Martin de Malartic et J. Bouvrette et Bolly augmenta la victoire du club Norandien de 5 points qui remportait une autre victoire quand B. Drolet et J. Roy de Malartic furent défaits par P. Laporte et A. Morisson avec un score de 21 à 5.

Dans les parties doubles des dames June et Junia Leavoy remportèrent les honneurs en défaisant leurs adversaires du club Norandien M. Beaulne et A. Morissette 21 à 11. L. et F. Séguin de Noranda gagnèrent une rencontre avec J. Roy et L. St-Jean avec un compte de 21 à 7. M. Wall et J. Germain de Malartic se distinguèrent dans une belle partie contre C. Côté et A. Séguin qu'elles défèrent 21 à 9. Dans la dernière rencontre de cette série L. Lapointe et A. Germain de Noranda remportèrent les honneurs sur L. et J. St-Jean de Malartic par 21 à 11.

Dans les parties doubles mixtes E. Vedova et J. Roy défèrent P. Bouvrette et C. Côté de Noranda 21 à 9. J. Hogan et J. Leavoy défèrent J. Bouvrette et M. Comeau de Noranda avec un score de 21 à 13. J. Johnson et Juanita Leavoy de Malartic défèrent leurs adversaires M. Veillette et Mme L. Colas de Noranda 21 à 13. F. Therrien et L. St-Jean furent défaits par C. et J. Comeau de Noranda 15 à 3. M. Martin et M. Wall de Malartic n'enregistrèrent pas un point dans une rencontre avec P. Corbell et G. Brousseau qui enregistrèrent 15 points. La dernière partie de ce tournoi chaudement contestée fut gagnée par B. Drolet et J. Germain contre M. Lafontaine et G. Brousseau de Noranda 15 à 14.

Le total des points de ce tournoi fut de 15, dont 9 pour Noranda et 6 pour Malartic.

Mme Paul Maloney recevait pour quelques amis à l'heure du thé jeudi dernier, le 27.

Pierre Trudel d'Amos était à Malartic par affaires jeudi dernier.

W. P. Laganière de Montréal était en ville la semaine dernière.

F. Wilson de Kirkland Lake nous visitait par affaires la semaine dernière.

S. M. Gibb de Toronto était en ville par affaires mercredi dernier.

Jacques Angers, c. a., de Rouyn fit un court voyage d'affaires à Malartic en fin de semaine.

J. B. Anderson de Halet passait quelques jours à Rouyn ces jours derniers.

J. L. Catherwood de Toronto visitait Malartic par affaires le 27 février.

J. V. Poulin de St Ephrem de Beauce était à Malartic vendredi le 28 février.

A. Bédard de Kirkland Lake était en ville par affaires vendredi dernier.

J. L. Foster de Toronto était aussi parmi nos visiteurs d'affaires vendredi dernier.

J. H. Bertrand de Noranda était en ville la semaine dernière.

Henry Bélanger d'Amos fit un court voyage d'affaires à Malartic la semaine dernière.

Mme C. Yelle est revenue à Malartic après un séjour à l'Hôtel Dieu de Montréal.

OCTOGENAIRE

Félicitations à M. Joseph Morin qui fêtait son 80ème anniversaire de naissance, dimanche le 2 mars. Il est le père de MM. Paul et Jules Morin de Malartic.

VENTE SPECIALE

13 BUREAUX EN MERISIER SOLIDE

Prix régulier \$79.50

maintenant \$62.50

PAPETERIE VAL D'OR

En face du bureau de poste

VAL D'OR P.Q.

Tel. 570 - 571

\$62.50

BAPTEMES

RAYMOND — Baptisée le 2 mars, Marie Pauline Gertrude, née le 25 février, fille de M. et Mme Stanislas Raymond (Anna Chabot). Parrain Jean-Baptiste Laflamme, marraine Mlle Gertrude Laflamme.

MOREAU — Baptisé le 2 mars, Joseph Réal André, né le 28 février, fils de M. et Mme Roland Moreau (Laurette Massé). Les parrain et marraine étaient M. et Mme Réal Chartrand de Montréal représentés par M. et Mme Chas. Auguste Massé de Malartic.

BILODEAU — Baptisée le 2 mars, née le 1er, Marie Rose Hélène, fille de M. et Mme Lucien Bilodeau (Annette Gingras). Les parrain et mar-

raine étaient M. Georges Gingras de Montréal et Mlle Rose Gingras aussi de Montréal, cette dernière représentée au baptême par Mme Patrick Roberge de Malartic.

ST-AMAND — Baptisé le 2 mars, Joseph Jean Jacques, né le 21 février, fils de M. et Mme André St-Amand (Assonta LaFrance). M. et Mme Théodore Larouche de La Motte agissent comme parrain et marraine.

NAISSANCE

KAM — Félicitations à M. et Mme Carl Kam (née Rose Kostuk) qui ont les heureux parents d'une fille née le 23 février à l'Hôpital de la miséricorde de Halleybury, Ont.



Un vrai trésor, que ce rouge à lèvres!

CONTRABAND

de Tussy

Nouvelle couleur si fascinante qu'elle devrait être prohibée par la loi! Un rouge éclatant et d'une hardiesse téméraire, semblable au rouge des mouchoirs qu'arboraient les pirates. Cette couleur donnera le ton à vos ensembles de printemps et d'été. Rouge à lèvres Contraband, \$1.15. Rouge crèmeux \$1.15. Rouge comprimé, \$1.25. Peil à ongles, 50c.

en vente à la

PHARMACIE QUEBEC

"Rexall"

MALARTIC, P.Q.

La Gazette d'Amos

Souscrivons a la Croix-Rouge Canadienne

Dans la Province de Québec, du 10 au 31 mars, les membres de la Croix-Rouge Canadienne seront engagés dans une campagne de souscription dont l'objectif est fixé à un million de dollars. Partout, dans les villes, comme dans les centres ruraux les comités se sont déjà réunis pour procéder à la division des tâches et apporter à cette campagne le maximum de leur activité. Cette semaine même en notre ville, il y aura réunion au bureau de M. le docteur Armand Laberge, président de notre comité local, au bureau de l'Unité Sanitaire.

Par les années passées, avec sa générosité proverbiale, notre population a souscrit généreusement à cette oeuvre humanitaire qui sème le bien autour d'elle, en soulageant les misères humaines. Ce geste de sa part a été un hommage de gratitude à cette société qui a comblé notre région de toutes ses faveurs.

Qui ne se rappelle les cliniques roulantes de la Croix-Rouge parcourant nos colonies pour y prodiguer des soins médicaux aux nôtres pendant plusieurs années? Et l'on se souvient aussi des généreux secours apportés en 1944 aux sinistrés de Perron et de Pascalis. En somme ce que nous donnons à la Croix-Rouge nous est remis au centuple, depuis toujours.

Encore cette année, souscrivons largement à l'oeuvre de la Croix-Rouge Canadienne. En l'occurrence, notre générosité prend le sens d'un véritable placement.

Joseph DUGUAY.

CARNET SOCIAL

M. le docteur J. Emile Simard est de retour d'un voyage d'études à New York, où il a fait un stage dans les principaux hôpitaux de la métropole américaine.

Madame T. A. Lalonde est de retour d'une promenade à Montréal.

M. Martial Dumulon est en voyage d'affaires, à Québec, Montréal, et Toronto.

M. Paul Boucher s'est rendu à Kirkland Lake au cours de la semaine dernière.

Me L. A. Ladouceur C. R. s'est rendu à Québec au commencement de la semaine plaider en Cour d'Appel. Madame Ladouceur et Mlle Renée Ladouceur, sa fille, l'ont accompagné et se sont dirigées ensuite vers la métropole où elles passeront quelques semaines.

M. et Madame Charles Frigon, de La Sarre étaient de passage en notre ville la semaine dernière en visite chez des parents.

M. et Mme John McGrall et leur fille Mary Margaret passent quelques semaines parmi nous et sont descendus au Chateau Inn.

Madame Léandre Salvail est de retour d'un voyage à Montréal.

Madame P. H. Malloux est de retour parmi nous après un stage de plusieurs semaines dans la métropole canadienne.

M. J. Olivain Fournier, autrefois gérant du bureau local de la Commission des Prix et du Commerce passe quelques jours parmi nous.

TIRAGE DE PRIMES A LA FERRONNERIE G. A. BRUNET

On prétend que la concurrence est l'ennemi de l'inflation et que tous les moyens que nos commerçants prennent pour activer leur ventes sont des signes précurseurs d'un retour des choses à la normale.

Notre population croit voir un signe avant-coureur de la baisse des prix dans quelques ventes à rabais que nous avons eues en ville depuis le 1er janvier et surtout dans le système de primes organisé par la Ferronnerie G. A. Brunet pour augmenter son chiffre d'affaires.

Ainsi pendant tout le mois de février, un achat d'un dollar dans cette ferronnerie donnait droit à un billet de tirage permettant à l'acheteur de gagner l'un des trois prix suivants: une batterie de cuisine en aluminium SuperHealth, d'une valeur de \$85.00, un service de vaisselle de \$58.00 et un culseur à pression Presto de \$16.00.

C'est samedi soir le 1er mars que le tirage a eu lieu. Les heureux gagnants ont été MM Edouard Paré, Julien Nault d'Amos et J.-B. Labonté, de St. Maurice de Daquier.

Encouragé par le succès de ce tirage et évidemment par le surplus de ventes qu'il a créé, la direction de la Ferronnerie G. A. Brunet a organisé un autre tirage qui aura lieu à la fin de mars.

M. le docteur et Madame Bruno Doré sont de retour d'un voyage dans la vieille capitale.

MM. Jean-Paul Lalonde, Fernand Dion, Raoul Giguère, André Trempe, Marcel Robert et Aurèle Lalonde se sont rendus à Windsor Ont. au cours de la semaine.

HOCKEY

Le Garage Central remporte le Championnat local au hockey pour la seconde saison consécutive

Dans la série finale de 2 dans 3, contre l'équipe de la Société d'Entreprises Générales, la puissante équipe du Garage Central a remporté les honneurs de la série en 2 victoires consécutives, la première, dimanche le 23 février dernier au compte de 3 à 2 et la seconde, mardi le 25 février, au compte de 4 à 3 après avoir joué lors de cette dernière joute, 17 minutes et 30 secondes de jeu supplémentaire. Inutile de dire qu'au cours des 2 joutes le jeu fut des plus serrés, et nous n'avons qu'à jeter un regard sur les détails des points de chacune des joutes pour constater que les jeunes de la Société d'Entreprises Générales ont brillamment combattu et ne se sont avoués vaincus que lorsque la cloche a annoncé la fin de la joute dans chacune des parties jouées; avec les garagistes. Lors de la première joute, les points de chacune des équipes se sont comptés dans la première période, tandis que les deuxième et troisième périodes ont été jouées sans qu'aucun point ne fut compté. Il va sans dire que les gardiens de buts Clément Neveu du Garage Central, et Fernand Deschatelets de la Société d'Entreprises, ont à plusieurs occasions fait des prestiges de valeur. Pour ce qui est de la seconde joute, jouée le mardi suivant, une foule considérable s'était rendue à la patinoire pour assister à l'élimination de la Société, ou au triomphe de cette dernière ce qui nécessiterait une troisième joute. Malgré les vantardises faites par plusieurs partisans du Garage Central à l'effet que la victoire leur était assurée, toutefois leur certitude fut vite changée en crainte lorsqu'ils virent les jeunes de la Société résister avec brillamment et maintenir les efforts des garagistes tout en ayant tout particulièrement au cours des 2 dernières périodes, un avantage marqué du jeu. La troisième période se termina au compte de 2 à 2, ce qui nécessita une période supplémentaire, au cours de laquelle la Société pris l'avance d'un point grâce à un magnifique jeu de passe exécuté par Samuel Roy et Marcel Lapointe. Cette avance toutefois fut de courte durée, et alors que les joueurs de la Société répétaient leurs attaques pour tâcher d'augmenter leur avance, André Trempe s'échappa, fit une montée sensationnelle, et déjoua magnifiquement Beaudoin pour égaliser les chances pour le Garage. La période supplémentaire se termina donc au compte de 3 à 3, ce qui nécessita une seconde période supplémentaire. Le jeu se continua des plus rapides, et tour à tour les gardiens de buts firent des prodiges. Après 7 minutes et trente secondes de jeu dans cette deuxième période supplémentaire, Fernand Dion s'empara de la rondelle et sur un magnifique effort individuel se rendit jusque devant les filets de Beaudoin, après avoir déjoué plusieurs joueurs, et sur un superbe lancer de revers compta le point décisif de la joute qui donnait la victoire au Garage Central, et leur assurait le Championnat pour une seconde saison consécutive, et la coupe T. A. Lalonde, emblème de ce championnat, tant convoité depuis le début de la saison. En vrais sportifs, les joueurs des 2 équipes après la joute se serrèrent la main oubliant leurs petites rancunes et commençant déjà à faire des projets pour la prochaine saison.

Société d'Ent. Gén.: Buts: Germain Beaudoin, Défenses: Geo. Archambault, Roger Létourneau, Avants: Samuel Roy, M. Lapointe, C. Fontaine, Jacques Brien, F. Brien, Y. Frignon, Jules Carrière et R. Archambault.

Garage Central: Buts: Clément Neveu, Défenses: J. P. Lalonde et André Vizina, Avants: F. Dion, Geo. Guillemette, C. Bissonnette, Ls. Geo. Cossette, E. Plouffe A. Trempe, P. E. Gendron, B. Lemay, J. M. Slight.

Première période

Gar. Cent. : Fernand Dion, (C. Bissanette)	5.40
Socl. d'Ent. Gén. : Yvanhoe Frignon,	8.00
Socl. d'Ent. Gén. : Marcel Lapointe, (C. Fontaine, S. Roy)	9.83
Gar. Cent. : André Trempe, (Emilien Plouffe)	15.05
Gar. Cent. : Ls. Geo. Cossette, (Emilien Plouffe)	18.40
Punition : R. Archambault.	

Deuxième période

Aucun point.
Punitions : Marcel Lapointe, Yvanhoe Frignon.

Troisième période

Aucun point.
Punitions : J. Brien, Yvanhoe Frignon et André Trempe.

AJOUTEZ UN 7UP A VOTRE PLAISIR!



"Ça navigote"



Mardi le 25 février 1947.

Première période

Aucun point.
Punition : André Vizina.

Deuxième période

Gar. Cent. : Fernand Dion,	2.3
Gar. Cent. : André Trempe,	6.00
Socl. d'Ent. Gén. : Geo. Archambault, (Marcel Lapointe)	10.25
Punition : Geo. Archambault.	

Troisième période

Socl. d'Ent. Gén. : Marcel Lapointe, (Samuel Roy, Geo. Archambault)	3.35
Punitions : Ls. Geo. Cossette, Geo. Guillemette, (2)	

Première période supplémentaire

Socl. d'Ent. Gén. : Marcel Lapointe, (Geo. Archambault)	2.10
Gar. Cent. : André Trempe,	3.05
Punition : Jacques Brien.	

Deuxième période supplémentaire

Gar. Cent. : Fernand Dion,	7.30
----------------------------	------

Voici le classement des clubs pour la semi-finale et la finale, pour déterminer le champion, qui recevra comme emblème du Championnat local, la coupe offerte par la maison T. A. Lalonde & Fils, et qui depuis de nombreuses années est disputée avec tant d'acharnement. Vous trouverez aussi la liste des 5 premiers compteurs de la série de détail, et puisque certain joueurs n'ont joué que 2 ou 3 parties suivant qu'ils ont détaillé en semi-finale ou en finale seulement, la moyenne a été faite afin de donner chance égale à chacun.

Classement final de la semi-finale entre Miners et Société d'Ent. Gén.

J. G. P. N. B.P. B.C. Pts.	
S. E. G. 3 2 1 0 16 14 4	
Miners 3 1 2 0 14 16 2	

Classement final de la série finale entre Garage et Société d'Ent. Gén.

Gar. Cent. 2 2 0 0 7 5 4	
S. E. G. 2 0 2 0 5 7 0	

Comme on peut le constater, la marge des points comptés par chacune des équipes au cours des 2 séries, est plutôt faible, et il va sans dire que toutes les parties jouées au cours de ces séries ont été fort goûtées du public. Ceux qui ont assisté à ces joutes peuvent en témoigner, et du dire des plus vieux, on ne se rappelle pas d'avoir vu autant d'assistance pour des parties jouées entre équipes locales, composées de joueurs locaux seulement. A chacune des joutes de la série finale, au delà de 600 personnes se sont rendu supporter leur club favori. La saison qui se termine fut donc un grand succès, et espérons que nos jeunes continueront l'an prochain à donner à notre population du vrai hockey tout en se développant physiquement et moralement, et nous pourrions alors dire avec fierté que nous savons mettre en pratique les bons proverbes: "Mens sana in corpore sano".

Liste des compteurs des éliminatoires.

B. Ass. To. Moy	
Marcel Lapointe, S.E.G. 7 4 11 2.2	
Geo. Archambault, " 3 7 10 2.	
Fernand Bouffard, Mi. 4 2 6 2.	
Fernand Dion, G. C. 3 0 3 1.5	
André Trempe, G. C. 3 0 3 1.5	

CHEZ LES DAMES PATRONESSES D'AMOS

Les Dames Patronesses de l'Hôtel-Dieu d'Amos se sont réunies dimanche le 23 février dans l'après-midi et ont procédé comme suit à l'élection de leurs dignitaires: présidente, Madame J. E. Montambault; vice-présidente, Madame Fridolin Simard; secrétaire, Mlle Jeanne Simard, (réélue); dames auxiliaires, Mesdames A. A. Drouin, T. A. Lalonde, Edmond Carrière, Gustave Dugay, J. P. Dulac et Jacques Bouchard.

L'assemblée a eu lieu à la Salle Paroissiale d'Amos. On y remarquait la présence de M le chanoine Rosaire Lapointe de la Révérende Soeur Coderre, supérieure de l'Hôtel-Dieu et Plante, économiste de cette institution.

Un comité de couture a été formé séance tenante qui s'occupera de pourvoir aux besoins de l'ouvrier de notre hôpital.

AUX RADIOPHILES D'AMOS ET DES ENVIRONS

Nous sommes heureux de faire part à la population d'Amos et des environs que d'ici une quinzaine de jours au plus tard, la réception radiophonique sera grandement améliorée grâce à l'installation d'un nouveau transmetteur d'une puissance de 250 kilowatts et d'un générateur qui aura pour effet de maintenir la régularité du courant.

Des lors, les autorités du poste CHAD assurent qu'ils reprendront leurs émissions avec régularité, ponctualité et surtout avec un meilleur rendement.



LE MEILLEUR TABAC À CIGARETTES POUR VOTRE ARGENT

"LA PATRICIA"

(Madame H. E. Séguin, propriétaire)

LE FOYER DE LA BELLE LINGERIE

Spécialité: Trouseaux pour nouvelles mariées

Surveillez-en l'ouverture:

Lundi le 17 mars prochain

au No 21 rue Principale (au sud de la voie du C. N. E.)

La Gazette d'Amos

CHEVALERIE vs JEHOVISME

Tel est le titre d'une causerie du professeur Gilles Desmarais

Les Chevaliers de Colomb d'Amos viennent de déclencher une sérieuse contre-offensive à l'endroit des insoumis Témoins de Jéhovah. Le mardi, 25 février, en leur Pavillon de la Rue Principale, ils ont invité M. Gilles Desmarais, professeur à l'École normale, à leur donner une causerie sur ces "sujets" embarrassants.

Au début de sa conférence, M. Desmarais précise que ce n'est pas son intention de présenter une étude analytique complète des doctrines et des écrits des Témoins. Il se contente donc d'essayer de faire mieux connaître ces fanatiques qui trouvent le moyen d'intéresser un certain nombre d'ignorants et de mécontents de notre région.

Il trace d'abord une rapide esquisse biographique des deux premiers chefs du jéhovisme. Tout à tour, il fait apparaître sur la scène le faux pasteur Russell et le faux juge Rutherford. Le tableau qu'il en fait montre clairement que ces illuminés n'offraient pas beaucoup de garanties mentales et morales pour oser fonder un secte religieux. Quant à Knorr, le chef actuel des Témoins, c'est un inconnu qui suit les tristes voies de ses prédécesseurs.

Après avoir expliqué le rouage de l'organisation de la propagande de cette bêtise monumentale, M. Desmarais passe à l'étude des idées-maîtresses du mouvement. Il n'ose pas parler de leur doctrine religieuse, car les Témoins prétendent que toutes les religions sont l'oeuvre du démon. Leur doctrine est toute négative et vise à tout détruire. Leurs luttes sont dirigées non seulement l'Eglise catholique, mais aussi contre toutes les religions établies: protestante, juive ou palenne. On trouve dans leurs publications — dont le nombre est astronomique — des injures et des insultes grossières, et, pour dire le mot, ordurières.

Les Témoins n'ont guère plus de déférence pour nos gouvernants, qui, selon eux, reçoivent toutes leurs inspirations et leurs directives directement de Satan. Ils refusent de saluer tout drapeau national. A ce propos, le conférencier fait remarquer qu'ils ne nous causent pas beaucoup d'ennuis sur ce point au Canada...

En empruntant la méthode fantaisiste des Témoins pour interpréter la Bible et l'appliquer aux temps modernes, M. Desmarais montre jusqu'à quel point leurs écrits sont mal fondés, séducteurs et provocateurs. La liberté doit-elle protéger le premier venu qui se met en tête d'insulter nos gouvernants, nos prélat et nos juges? Les Témoins prétendent avoir le droit de salir toutes les réputations. Il suffit pour eux de prendre au hasard un texte des Saintes Ecritures, et avec une insolence qui leur est bien caractéristique, ils vous l'appliquent en disant que Jéhovah vous a maudit il y a tant d'années. Il y a des limites à la liberté. Les communistes nous l'ont fait réaliser, à l'occasion de l'enquête sur l'espionnage russe.

Quelles sont les recrues préférées des Témoins? Les ignorants, les chialeux, les brailleurs, les esprits désemparés, les faibles, les mécontents et les satisfaits de rien dans l'ordre actuel.

Comment lutter efficacement contre cette vermine? Il n'existe pas de Fly-Tox miraculeux pour cette engance. Nous avons un culte tellement exagéré pour la liberté, en Amérique du Nord, qu'on ne peut guère espérer de mesures draconiennes, à brève échéance, pour empêcher l'importation de la littérature des Témoins.

Le meilleur moyen, c'est d'appuyer, sans arrière-pensée d'ordre politique, toutes les luttes entreprises et d'éclairer nos gens sur les dangers de cette propagande subversive et mensongère.

La grande menace, au dire de M. Damien Jasmin, réside dans la désagrégation morale, sociale et religieuse qu'accablent sans répit les Témoins. Peu leur importe que les gens qu'ils ont une fois attirés dans leurs groupements les quittent tôt ou tard. Ils les auront dépouillés du sens religieux... Les contributions à la caisse des Témoins constituent une valeur de rendement sans égale pour ceux qui vivent des défauts de l'humanité.

En terminant, le conférencier demande aux avocats et à M. l'Inspecteur s'il y a un moyen légal pour débarrasser nos écoles catholiques des petits

Témoins qui les infestent dans certaines localités.

Après la causerie, il y eut un forum très animé. Ont pris part à la discussion, Mgr L. Savard, P.D. VG., M. le Chanoine A. Lafrenière, M. P.-E. LaVoie, i.e., Me Albert Grenier, protonotaire, les Docteurs E. Bourgault, A. Sylvestre et E. St-Pierre et quelques autres.

Présenté par M. Armand Martineau O.O.D., M. Desmarais fut remercié par M. Joseph Desrosiers, grand chevalier qui présidait au fauteuil. Ce dernier félicita les chevaliers de s'être rendus, avec leurs épouses, pour inaugurer cette série de conférences sous les auspices du Conseil local. Il les invita à ne pas maquer les autres conférences qui seront données chaque mardi pendant quelques semaines.

Mgr L. Savard, P.D., tira les conclusions de la soirée. Il félicita les Chevaliers pour cette heureuse initiative. "Frères Chevaliers dit-il, nous n'avons pas peur des Témoins. L'Eglise catholique peut être comparée à une enclume sur laquelle beaucoup de marteaux ont été usés. Cependant, pour faire notre devoir et empêcher nos gens de se faire attrapper par les mensonges effrontés des Témoins, il convient de les prémunir et de les éclairer." Mgr le Vicaire Général conseilla fortement la lecture de la Bible, une lecture intelligente éclairée par des commentaires d'auteurs catholiques.

La partie musicale de cette soirée avait été confiée à Madame Germaine Desrosiers, pianiste. Cette artiste dont l'interprétation est toujours des plus heureuses et des plus nuancées, se rendit de bonne grâce aux nombreux rappels de l'auditoire.

Mardi, le 4 mars, le conférencier sera Son Excellence Mgr l'Evêque d'Amos. On trouvera dans notre journal de la semaine prochaine un résumé de sa conférence.

SUR LE FRONT COMMERCIAL

La physiologie de notre 1ère Avenue, l'artère commerciale par excellence de notre ville a subi quelques modifications quand M. Pierre Gervais, propriétaire de la maison de mercerie CHEZ PIERRE a pris possession de son nouvel immeuble, porte voisine de son ancienne place d'affaires, dans le lot resté vacant depuis l'incendie de l'Hotel Amos le 13 février 1939. Un superbe édifice s'y dresse maintenant avec sous-sol rez-de-chaussé et étage supérieur. Au rez-de-chaussé, M. Gervais a aménagé son magasin qui offre un coup d'oeil agréable autant qu'élégant avec ses tons clairs, ses comptoirs aux lignes fuyantes et son éclairage fluorescent. Dès le mois de mai prochain, l'étage supérieur en sera occupé par son propriétaire comme résidence, alors que M. le docteur Joseph Dion qui a vendu son immeuble de la rue Principale à la compagnie Northern Telephone deviendra le locataire de M. Gervais dans le logement que celui-ci occupait encore.

Là ou certains clients s'aventurent encore dans l'espoir d'y trouver la maison Chez Pierre, M. Louis Philippe Cloutier, ex-gérant de la Feronnerie G. A. Brunet a ouvert une quincaillerie pourvue d'un assortiment aussi abondant que varié de marchandise, où la peinture, la vaisselle, la verrerie et les ustensiles de cuisine voisinent tous ces menus articles que l'on trouve d'ordinaire dans des magasins de ce genre. Le client surpris de ne pas trouver de mercerie à cet endroit est obligamment dirigé vers la porte voisine, après avoir, cela va de soi, jeté un coup d'oeil admiratif sur la belle ordonnance de cette nouvelle quincaillerie.

Entre le magasin Chez Pierre et l'édifice occupé par la Commission des Liqueurs, M. Paul Périgny est à terminer la vaste bâtisse qui abritera son magasin de mercerie et de coupons qui, si l'on en croit la rumeur ouvrira ses portes le 1er mai prochain.

Ainsi la brèche créée sur notre front commercial de la 1ère avenue par l'incendie de février 1939 sera comblée grâce à la construction d'immeubles qui contribueront largement à embellir ce secteur de notre ville.

CORPORATION DE LA VILLE D'AMOS COMTE D'ABITIBI P.Q.

SOUMISSION

Soumission pour la construction d'un chemin et d'une conduite d'aqueduc avec usine de pompage et prise d'eau.

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant la souscription "SOUMISSION", et adressées à la soussignée seront reçues jusqu'à huit heures de l'après-midi, le dixième jour de mars 1947.

On ne prendra pas les soumissions en considération, à moins qu'elles ne soient préparées sur les formules fournies par l'ingénieur professionnel J. P. Marcotte, Hôtel de ville, Amos, du bureau duquel on peut obtenir ces formes, ainsi que les plans et devis moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25.).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Corporation de la ville d'Amos, et le montant ainsi déposé devra être égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Corporation de la ville d'Amos ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

LA CORPORATION DE LA VILLE D'AMOS

Lionel Parent, secrétaire-trésorier.

J.-P. Marcotte, Gérant-Ingénieur.

UN HOMME À CONNAÎTRE



B. VELLELETTE Amos

Il faut de l'argent pour payer les factures! Laissez le représentant de la National Life vous conseiller au sujet de vos problèmes financiers.

The National Life Assurance Company of Canada



Siège Social Toronto

Fondée en 1897

1897 — UN DEMI-SIÈCLE DE SERVICE — 1947

COMBATTEZ LE FROID

Nous disposons d'un outillage moderne pour souffler dans vos murs, plafonds et entretoits la laine minérale granulée qui vous assurera d'une protection complète contre les pires intempéries de l'hiver.

HILL - CLARK - FRANCIS

LIMITED

Tél. 4000

Bourlamaque, Que.

Consultations sur rendez-vous

Docteur EDMOND BOURGAULT

Spécialité:

Chirurgie générale

EDIFICE ROYAL

AMOS

Tél. 317

CHARLES-N. BARBES

AVOCAT ET COMMISSAIRE

Edifice ROYAL — AMOS

Tél.: 213-220

MARC DUGUAY, B.A., L.L.L.

— NOTAIRE —

EDIFICE THEATRE ROYAL

AMOS Qué.

Tel:

Bureau: 225

Résidence: 159

SI VOUS VOUS ENRHUMEZ UITE!

SIROP MATHIEU



UN NOUVEAU BUREAU DE PRETS A VAL D'OR

La Compagnie Household Finance nous a annoncé qu'elle avait ouvert un bureau de prêts personnels dans notre ville. Les locaux de cette institution sont situés dans l'édifice du Toronto Bargain Store (TBS) à l'étage supérieur.

Cette compagnie qui est en affaires depuis 1878, se spécialise dans les prêts sans endosseurs pour des montants variant de \$20.00 à \$1,000.00.

La gérance du bureau local de cette importante institution a été confiée à monsieur Marcel Blain.

À la Household Finance et à son Gérant local, nous présentons nos meilleurs vœux de succès.

LA NOUVELLE VOITURE CHEVROLET 1947

11 MODELES — GRAND LUXE INTERIEUR

OSHAWA: Ayant effectué le changement d'outillage presque sans interruption de la production, la General Motors of Canada annonçait aujourd'hui sa nouvelle ligne de voitures Chevrolet 1947, 11 modèles superbes réparties en trois séries.

Ces trois séries sont la Fleetline de style spécial, la Fleetmaster de luxe et la Stylemaster économique. On nous informe que tous les nouveaux modèles sont plus avantageux que les précédents en fait de style extérieur, de décora-

tion, de fini et d'aménagement intérieurs.

La transition, disait E. J. Umphrey, directeur des ventes, a été effectuée sans l'interruption de production qui marque habituellement l'introduction des nouveaux modèles.

GM a réussi dans son effort déterminé qui était de lancer une nouvelle ligne améliorée de voitures automobiles sans interrompre ni retarder sérieusement la production, afin de ne pas faire attendre davantage les nombreux acheteurs qui ont déjà donné leur commande ou qui se proposent de le faire.

C'est là une des raisons pour lesquelles les changements ont surtout été limités aux perfectionnements susceptibles d'être effectués sans causer de nouveaux inconvénients et déceptions au public qui a un si grand besoin d'autos, disait encore M.

Umphrey.

C'est dans l'avant plus massif et le profilage plus souple des contours de la carrosserie que se trouvent les points saillants de la rénovation du style de la nouvelle Chevrolet. La nouvelle grille et les autres pièces de métal brillant, aussi bien que l'élimination de la moulure de ceinture, confèrent aux nouveaux modèles un plus grand cachet de luxe.

Les changements de l'intérieur de la carrosserie comprennent un nouveau tableau de bord ultra-moderne, de nouveaux traitements décoratifs de la garniture des panneaux des portières et de nouveaux panneaux protecteurs au bas, de nouvelles couleurs aux moulures décoratives, un nouveau volant de direction avec nouveau bouton d'avertisseur et de nouvelles visières ajustables.

Les cadrans, indicateurs, comman-

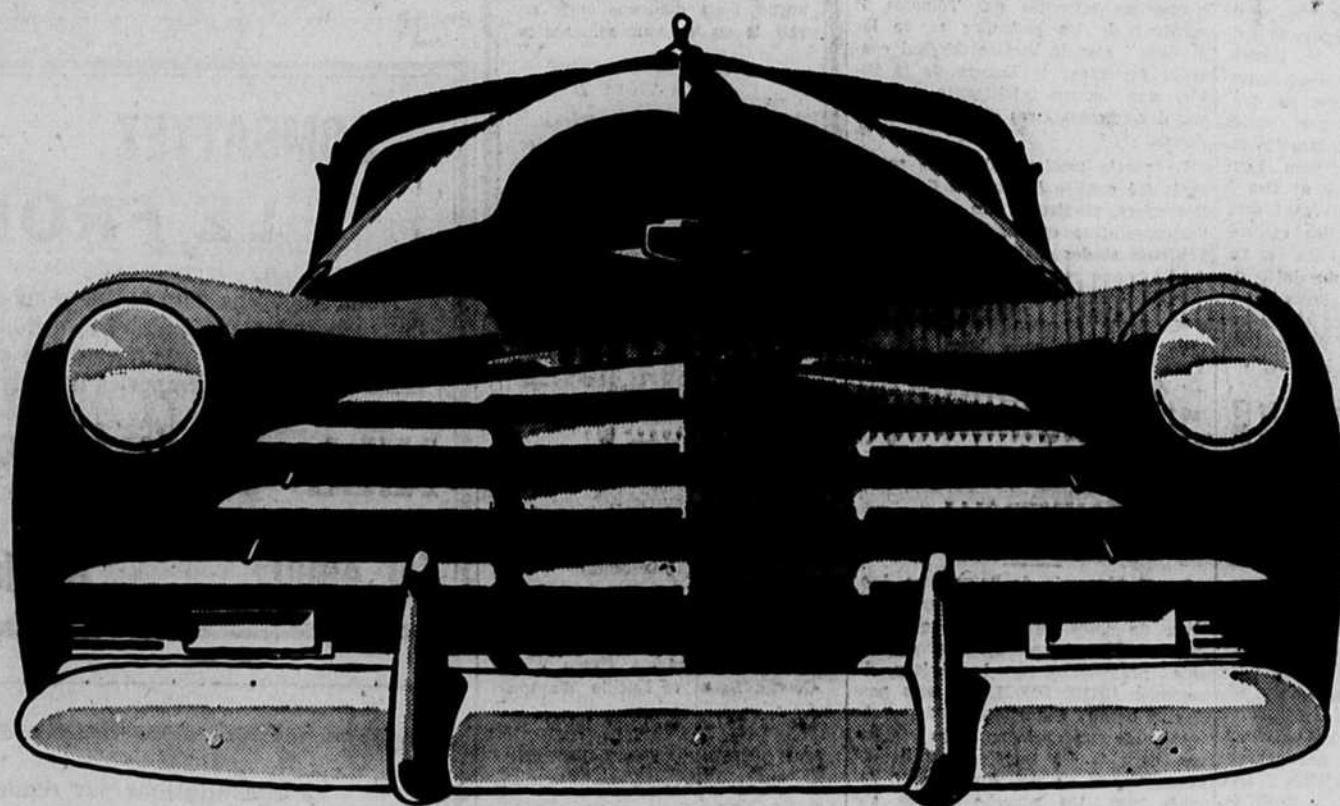
DEMANDE AISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ABOUY ENNE

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczémas, piqûres d'insectes, gales, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicament purement végétal. Non gras, non tachant. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

des, l'horloge et le vide-poche sont encore aux mêmes endroits sur le tableau de bord, mais la couleur et les décorations des panneaux sont nouvelles. La principale caractéristique est la grille de radio coulée d'une seule pièce et de dessin nouveau.

Le moteur à soupapes en tête qui se trouve dans des millions de Chevrolet a été conservé sans changements fondamentaux.

Tout le Canada fait bon accueil à la CHEVROLET 1947



LA QUALITÉ DE GROSSE VOITURE À BAS COÛT

elle paraît encore plus grosse, plus belle, encore plus chic et plus désirable sous tout rapport

Les marchands Chevrolet étalent la dernière création du plus grand fabricant d'automobiles au Canada—c'est la nouvelle Chevrolet pour 1947—qui vous offre une mesure encore plus grande de QUALITÉ DE GROSSE VOITURE À BAS COÛT!

Voyez cette voiture et vous conviendrez que de toutes les Chevrolet produites jusqu'ici, c'est celle qui *semble être la plus grosse* comme aussi *la plus belle*. C'est la

plus belle sous tout rapport, à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle est conçue pour l'emporter sur toutes les autres voitures de sa classe de prix en matière d'*élégance*, de *valeur* et de *nervosité*. Elle est surtout remarquable par cette qualité de grosse voiture—dans toutes ses caractéristiques, dans tous ses détails . . . et les acheteurs s'accordent pour dire que c'est là une exclusivité de la Chevrolet dans sa classe de prix.

UN PRODUIT DE  LA GENERAL MOTORS

C-1478F

B. FERRON
AMOS, Que.